

Réf: Dossier N° : 56596

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BEST EVENT SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGBAN VILLAGE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BEST EVENT SARL » .

Objet: Évènementiel, marketing, impression, publi reportage, agence marketing, conception, audiovisuel, communication, location de salle (séminaire, mariage, dine, cocktail), sonorisation, podium,décoration

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX AGBAN VILLAGE

GERANT: Monsieur LE GERANT SERA NOMME ULTERIEUREMENT

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29279 du 12/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26579 du 12/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

